Permanences

Les permanences sont « généralistes » et peuvent traiter la plupart des situations, mais vous pouvez discuter avec les responsables de votre catégorie et d'un secteur précis aux jours suivants, selon les horaires de la permanence :

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
- Emploi* - carrières - Éducation prioritaire - SEGPA - CHSCT - CPE	- Emploi* - carrières - Éducation prioritaire - CPE	- Emploi* - carrières - Futur-e-s retraité-e-s	- Emploi* - carrières - Non-titulaires - Futur-e-s retraité-e-s - TZR - AED

* Mutations, hors-classe, etc.

- PsyEN : prendre contact avec nous